



Office municipal
d'habitation de Laval

L'ÉLAN

Septembre 2020

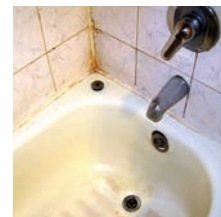
Le journal
pour les résidents
des habitations de
l'Office municipal
d'habitation de Laval



Concours
Balcons fleuris
2020
p.6



Nouveau
Service d'aide
à la recherche
de logement
(SARL)
p.8



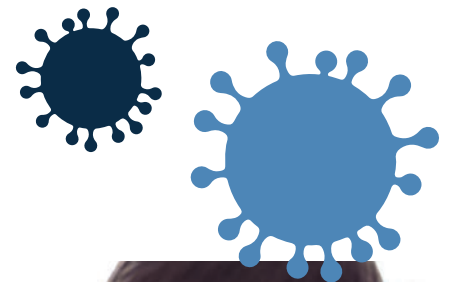
Avis
La salubrité
de votre
logement
p.11

Dans ce numéro :

Mobilisés et solidaires	1
Résilience et persévérance	2
Équipe de direction	3
Des activités en temps de pandémie	4
Comité consultatif des résidents	5
Balcons fleuris 2020	6
Pas de vacances pour le virus	7
Nouveaux territoires	7
Règlement du mois	8
Service d'aide à la recherche de logement (SARL)	8
Un nouveau départ pour Fernand	9
Caméras de protection	9
Inspection des logements	10
Désinfection	10
La salubrité de votre logement	11
Merci à vous, chers locataires	12

Communauté

Mobilisés et solidaires



Les derniers mois et la présence de la COVID-19 nous ont bousculé, voire même bouleversé et ce tant sur le plan personnel que professionnel. Mince consolation est de savoir que nous ne sommes pas seuls et que nous avons tous à apprendre à vivre en cette période difficile.

Afin de garder le moral et l'espoir que tout se replacera, il importe de mettre un peu de côté ce qu'apportent les incertitudes, les restrictions et les

inquiétudes pour mettre en lumière ce qui peut en ressortir de positif et aussi se rappeler, qu'au-delà de la COVID-19, il y a tout plein de beaux moments.

Tout d'abord, nous avons eu un été magnifique. Chaud, mais magnifique ! Et au-delà de la température, nous avons encore été témoins de gestes d'entraide qui se sont manifestés à travers plusieurs actions et petits gestes au quotidien. Cette solidarité nous fait du bien au cœur ! (suite en page 2)



Une publication de l'Office municipal
d'habitation de Laval

Direction de la rédaction
L'équipe du journal

Révision
L'équipe du journal

Photos
L'équipe de l'Office

Graphisme
Designer pompier

Impression
Documax

Tirage
1 800 exemplaires

Questions et commentaires
communication@omhlaval.ca

Éditeur
Office municipal d'habitation de Laval
3320, rue des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8
T 450 688-0184
F 450 688-9023
Site web : omhlaval.ca
Courriel : info@omhlaval.ca

Directrice générale
Isabelle Pépin

Président
Nicholas Borne

Dépôt légal, Bibliothèque
et Archives nationales du Québec,
juillet 2016 / ISBN 978—2 9816104

Suivez-nous !



Mot de la directrice

Résilience et persévérance



La COVID-19 fait partie de notre quotidien depuis plusieurs mois et l'on peut s'attendre à encore de longs mois avant que la situation revienne à ce qui était notre normalité. Ainsi, il importe de voir le tout comme un marathon plutôt que comme un sprint.

Cette approche nous pousse ainsi à mettre à contribution ou à développer une résilience et une persévérance qui n'étaient pas autant sollicitées auparavant. Sachez que notre équipe se dépasse chaque jour pour vous offrir des milieux de vie agréables et sécuritaires, et ce malgré des façons de travailler qui ont beaucoup changé. Nous faisons de notre mieux pour recevoir vos attentes tout en respectant les exigences gouvernementales et les limites des ressources à notre disposition.

La résilience et la persévérance ne sont pas limitées au personnel de l'Office puisque chacun d'entre vous doit aussi en faire preuve au quotidien, que ce soit en vous assurant de respecter les mesures exigées par le gouvernement ou de modifier la façon dont vous effectuez vos activités quotidiennes. Faire son marché devient une aventure, se faire coiffer devient un exercice de désinfection ou visiter son voisin devient un exercice mathématique pour éviter de dépasser le nombre de personnes autorisées...

Loin de nier que ces changements à nos activités régulières sont difficiles, nous vous rappelons de ne pas hésiter à demander de l'aide si le tout devient trop gros ou trop lourd. Nous ne pouvons changer la situation ni les exigences, mais nous pouvons vous soutenir afin de trouver des ressources qui vous aideront à mieux les affronter.

Enfin, merci aux associations de locataires, aux initiatives entre voisins, aux bénévoles mobilisés, aux organismes en soutien et à nos employés. Vos actions font la différence.

Nous vous souhaitons un bel automne à tous !

Isabelle Pépin



(suite de la page 1)

La solidarité est importante, mais elle est encore plus forte lorsqu'elle est poussée par une mobilisation des gens vers des objectifs communs. Nos associations et notre équipe ont à cœur de prendre soin de nos locataires et de faire le maximum pour rendre nos milieux de vie agréables et sécuritaires, et cette volonté commune fait la différence.



Aussi, nous voulons donc mettre l'accent sur le beau. Merci pour les petits gestes, les initiatives, les sourires, le travail difficile, les liens tissés et ceux maintenus. Cette solidarité est un élément essentiel dans notre résilience, autant individuelle que collective.

Apprécions les bons moments et restons mobilisés pour préserver la santé de la communauté !

Équipe de direction

Peut-être moins visible, l'Office doit aussi sa solidité à une équipe de direction investie. En plus de la directrice générale Mme Pépin, trois directeurs y siègent. Ils ont pris la plume pour démystifier leur fonction et même vous en dire plus...



Sylvain Piché, Directeur des services techniques

En tant que directeur des services techniques j'ai l'entière responsabilité des opérations journalières de l'OMH. Ces opérations s'étendent du service d'entretien ménager, aux réparations dans les bâtiments, dans les logements, les sinistres. Je travaille aussi avec toute mon équipe dévouée à votre service afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de nos locataires. Ainsi je ne quitte jamais le soir sans avoir le sentiment du devoir accompli. Ce n'est pas mon plus grand talent technique, mais je nettoie la machine à café de l'Office une fois par mois!

Ce qui nourrit mes journées, c'est l'envie sincère de donner à nos locataires des milieux de vie agréables et sécuritaires. Dans mon temps libre, j'aime lire de la littérature scientifique. Mon amour des sciences se traduit dans mon travail, puisque je suis toujours à l'affût des nouvelles technologies ou méthodes qui permettent d'améliorer la qualité de nos services tout en diminuant les coûts. Ma rigueur et ma minutie dans la gestion du département, je les dois aussi à mes moments de relaxation : au travail comme à la pêche, je suis friand de défis!

Manon Mathieu, Directrice des milieux de vie

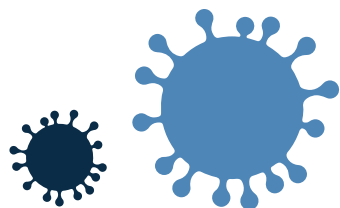
Mon travail consiste à m'assurer que chaque membre de l'équipe des milieux de vie possède tous les outils et le soutien nécessaires afin d'offrir un service à la clientèle de grande qualité. Je dois avoir une vision globale sur tout ce qui touche les milieux de vie de nos locataires et l'accompagnement des personnes qui font une demande de logement en tissant des liens avec nos partenaires, en collaborant avec les autres services de l'Office, et ce, en étant à l'écoute des problématiques pour trouver des solutions dans le but d'améliorer continuellement nos services.

J'ai la conviction profonde que chaque geste posé par l'équipe compte et aide quelqu'un. Notre éventail de services nous fait vivre toutes sortes d'émotions dans une journée! Par exemple, c'est une joie de faire une offre de logement à une famille dans le besoin et c'est très touchant d'apprendre le départ d'un locataire. Étant une personne observatrice et à la recherche de solutions, ceci me permet de voir au mieux-être de ceux qui m'entourent, au boulot comme à la maison!

Patrick Marcil, Directeur des finances et de l'administration

Mon rôle à titre de directeur des finances et de l'administration est de veiller au contrôle de la fonction financière et comptable de l'OMH de Laval avec une équipe de quatre personnes dont une adjointe, deux techniciennes et un commis. Je travaille en étroite relation avec la direction générale, les directeurs des services et les membres de l'organisation. Enfin, j'assure la stratégie financière et comptable du Comité d'audit.

Malgré les stéréotypes associés à la profession de comptable, la direction du service des finances et de l'administration est loin d'être ennuyeuse et monotone. La croissance de l'Office, l'évolution des technologies et les nouvelles pratiques amènent leurs lots de changements et de défis. Quand il est temps de décrocher, surtout en cette période estivale et suite au déconfinement, mes principaux loisirs sont la pêche et le vélo.



Bilan

Des activités en temps de pandémie

Durant ces temps exceptionnels, l'Office municipal d'habitation de Laval a mis en place des actions positives pour ses résidents.

Les jeunes de Place Saint-Martin ont eu la chance de passer huit belles semaines stimulantes, et ce en toute sécurité au camp de jour JEM. Grâce au dynamisme et au professionnalisme de notre équipe communautaire, les jeunes ont bénéficié d'un programme hyper stimulant et diversifié.

D'ailleurs, nous profitons pour vous présenter quelques nouvelles recrues de l'équipe communautaire. Des personnes énergiques, passionnées et avec l'envie de participer à la mission de l'Office.

Psst ! notre équipe s'est créée une chaîne YouTube ! Invitez vos jeunes à joindre les animatrices en s'abonnant à la chaîne.

Plus de 5 000 appels ont été faits aux aînés pendant cette période. Pour la majorité des locataires, ces appels ont été très appréciés. Ils brisaient l'isolement des gens et contribuaient à les rassurer.



De gauche à droite : Mélanie Champagne, Céline Fillion, David Choquette et Omar Guardado



Sélène Vallée et Naomi Rabel, animatrices



You Tube

Les Clubs Jeudredis
★ St-Martin ★

You Tube

Mot

Comité consultatif des résidents (CCR)

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes tous très heureux que les associations de locataires reprennent leurs activités de loisirs après plusieurs mois d'arrêt. C'est bon pour le moral !

En raison de la pandémie, votre CCR a aussi dû revoir son plan de travail. Certains objectifs ont été reportés à l'an prochain.

Voici les points majeurs qui figurent toujours au calendrier 2020 :

- Tournée des immeubles pour présenter les rôles de chacun [associations, CCR, intervenantes de milieu, personnel de l'Office] :
- Participer à la révision des règlements d'immeuble avec l'Office.

Évidemment, ces activités auront lieu en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Sur ce, nous vous souhaitons un bel automne !

Jean-Pierre Le Bouar
Président



Grâce à la contribution du Gouvernement du Québec, la Ville de Laval nous a remis 1 600 boîtes de 50 masques à usage unique que nous avons pu distribuer à nos locataires. Plusieurs intervenants se sont mobilisés pour la réussite de la distribution.

Basés sur les directives gouvernementales dans le but de limiter la propagation et d'assurer la sécurité des résidents, des gardiens ont été postés à l'entrée de certains des immeubles pour personnes âgées. La présence d'agents de sécurité a favorisé l'implantation des règles d'hygiène et le respect du confinement.

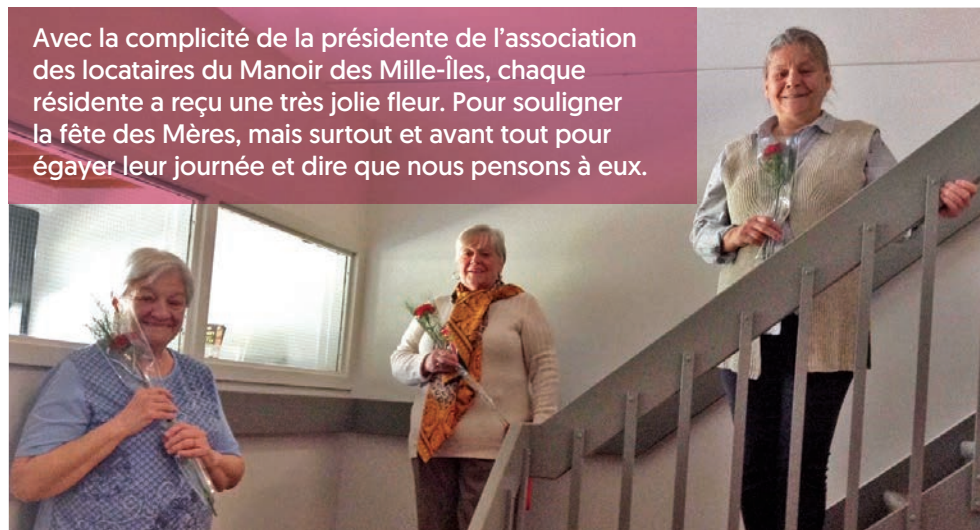
La gratuité des buanderies et l'arrêt des ventes de jetons ont été appréciés par les locataires et ceci pour limiter les échanges et pour la protection des locataires.

Malgré la distanciation sociale, des activités physiques et des prestations musicales ont été présentées dans certaines résidences pour aînés. Les jardins communautaires ont été ouverts dans différents terrains de l'Office et cela en comptant sur le soutien de l'organisme Enfant D'Abord et la collaboration des jardiniers, et ce, tout en respectant les recommandations de la Santé publique.



Des locataires de la Résidence Monod

Avec la complicité de la présidente de l'association des locataires du Manoir des Mille-Îles, chaque résidente a reçu une très jolie fleur. Pour souligner la fête des Mères, mais surtout et avant tout pour égayer leur journée et dire que nous pensons à eux.





Concours

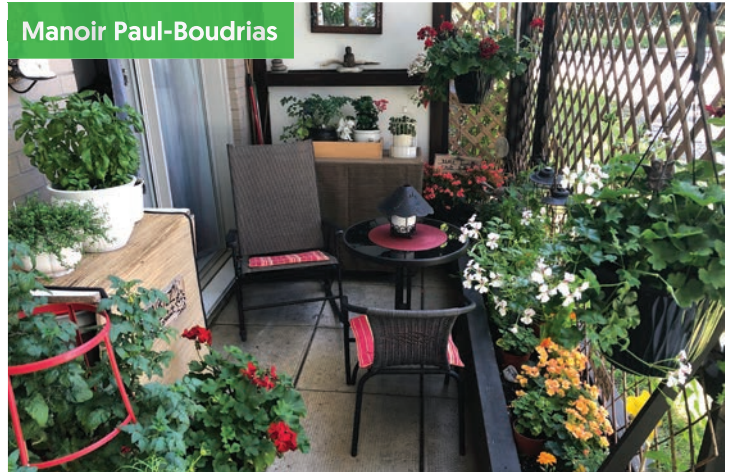
Balcons fleuris 2020

Félicitations
aux gagnants! .

Merci
à tous les participants
de l'édition 2020.



Manoir Paul-Boudrias



Madame Ginette Thérberge

Val-Martin



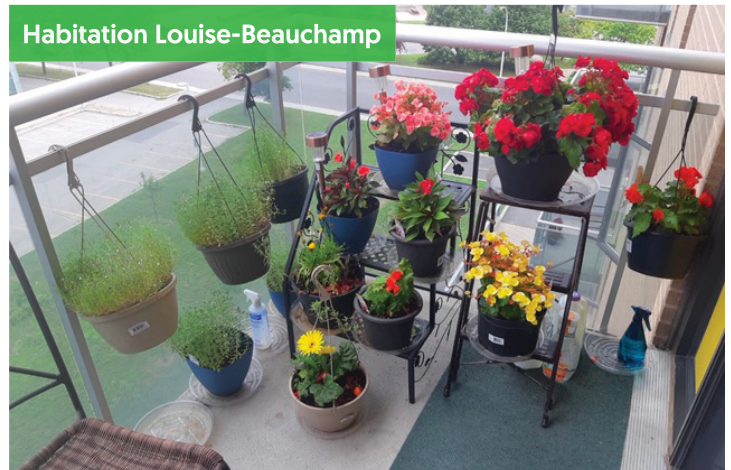
Madame Raymonde Bernard

Résidence Vimont



Madame Cécile Robert

Habitation Louise-Beauchamp



Monsieur Najib Hallit

Covid-19

Pas de vacances pour le virus

Afin de limiter la deuxième vague qui s'annonce, maintenons les gestes barrières et restons à l'écoute des directives gouvernementales.

Le port du masque ou couvre-visage est obligatoire dans les lieux publics et fortement recommandé pour tous les déplacements à l'extérieur de votre appartement.

Pour que le port du masque ou couvre-visage soit efficace, il n'y a qu'une seule bonne façon de le porter : il faut qu'il couvre le nez et la bouche.

Le masque ou le couvre-visage nécessite que nous gardions nos bonnes habitudes :

- Le lavage des mains;

Continuons de bien nous protéger!

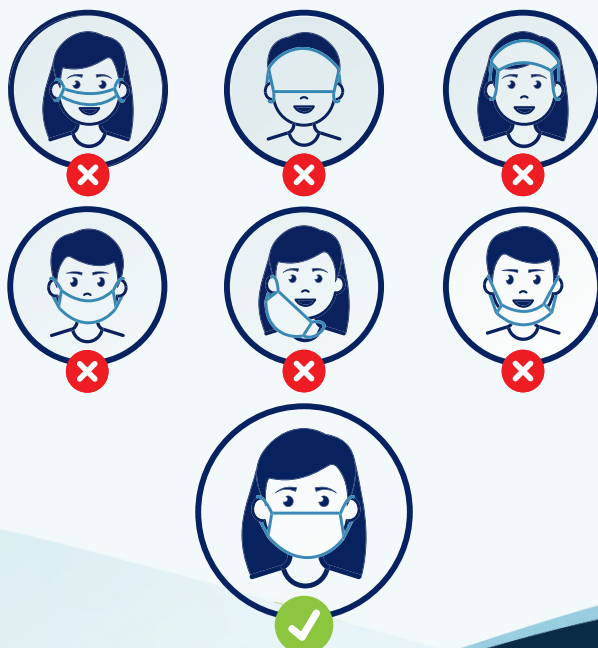
- La distanciation physique (2 mètres);
- L'isolement à la maison si vous êtes malade.

Gardons aussi à l'esprit que les masques et les gants abandonnés peuvent constituer un danger de contamination pour les résidents et les visiteurs ainsi que pour les personnes responsables du nettoyage et de la collecte des déchets. Abandonner les masques et les gants usagés sur le sol ou dans la nature contribue également à polluer l'environnement.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en jetant votre matériel de protection à la poubelle.



Le virus sera toujours présent cet automne.



lavalensante.com/covid19

Nouveaux territoires

Les choix de territoires de l'Office municipal d'habitation de Laval se font maintenant par secteurs géographiques pour les familles et personnes seules ainsi que pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Pour les demandeurs de logements à loyer modique ou pour un locataire en attente d'un transfert, sa sélection de territoire(s) actuel(s) a automatiquement été transférée dans le(s) territoire(s) correspondant(s).

Toutefois, si vous désirez faire des modifications quant à vos choix de territoires, nous vous invitons à vous procurer le nouveau formulaire Choix de territoires et faire vos choix.

Pour toute information, nous vous invitons à communiquer avec nous au 450 688-0184 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE DE LOGEMENT - PROGRAMMES HLM ET PSL
CHOIX DE TERRITOIRES

Territoires	Indiquer par un crochets vos choix de territoires	60 ans et plus	Familles et personnes seules (20 ans et moins)
1 Laval-Guest	☐	☐	☐
2 Sainte-Christine	☐	☐	☐
3 Fabreville	☐	☐	☐
4a Entre A13 et 100 ^e avenue	☐	☐	☐
4b Entre 100 ^e avenue et boulevard Chomedey	☐	☐	☐
4c Entre boulevard Chomedey et A13	☐	☐	☐
4d Entre A13 et boulevard des Laurentides (301)	☐	☐	☐
5 Laval-des-Rapides	☐	☐	☐
6 Sainte-Rose	☐	☐	☐
7 Vimont	☐	☐	☐
8 Point-Vue	☐	☐	☐
9 Auteuil	☐	☐	☐
10 Saint-Vincent-de-Paul	☐	☐	☐
11 Chomedey	☐	☐	☐
12 Saint-François	☐	☐	☐

60 ans et plus : Territoires avec des logements pour personnes âgées de 60 ans et plus.
Familles et personnes seules : 20 ans et moins.
60 : 60 ans et plus. 20 : 20 ans et moins. 60 : 60 ans et plus. 20 : 20 ans et moins.

Si vous êtes une personne seule, accepteriez-vous d'habiter dans un logement de type studio? Oui ☐ Non ☐ N/A ☐
Accepteriez-vous d'habiter à Chomedey dans un immeuble sans fumée? Oui ☐ Non ☐

Date @/mm/aaaa _____ Nom en lettres majuscules _____

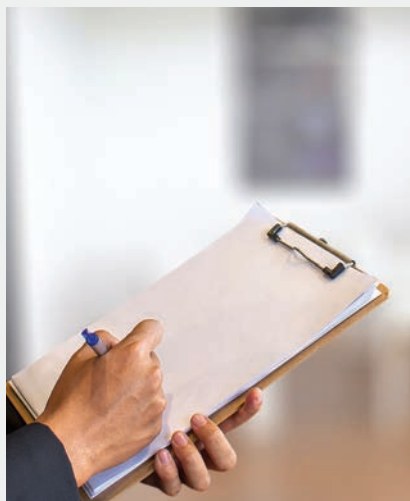
Signature _____

Remarque : Nous l'invitons à se renseigner sur l'existence de logements à loyer modique. Il est demandé de signer le présent formulaire par la personne qui est en attente d'un logement à loyer modique. Le demandeur doit se présenter à la suite de la demande de logement à loyer modique.

Inspection des logements

Avec la situation actuelle, vous avez remarqué que l'entretien préventif débuté dans certains immeubles l'automne dernier est interrompu.

Nous reprendrons ce service dès que la situation le permettra.



Nouveau

Service d'aide à la recherche de logement (SARL)

En début d'année, l'Office a lancé, en collaboration avec la Ville de Laval, le tout nouveau Service d'Aide à la Recherche de Logement, le SARL.



En période de pandémie, les rencontres avec les techniciennes sont annulées dans nos ensembles immobiliers.

Il s'agit d'un service de soutien gratuit destiné exclusivement aux citoyens de Laval qui sont à la recherche d'un logement. Le SARL informe, oriente et accompagne les Lavallois qui vivent une situation d'itinérance ou dont le logement ne correspond plus à leurs besoins, ce qui les oblige à chercher un nouveau logement sur le marché privé. Le niveau d'accompagnement offert est déterminé selon la situation du ménage et en fonction de critères d'éligibilité précis.

Le SARL a été mis en place juste à temps pour faire face à la période chaude précédant le 1^{er} juillet, alors qu'une crise du logement était anticipée sur le territoire de Laval. Plus de 140 ménages nous ont contacté dont une centaine

se qualifiaient pour profiter de nos services. Parmi ceux-ci, l'équipe du SARL en a aidé 76 à se trouver un nouveau logement de façon permanente, alors que les intervenants travaillent encore étroitement avec quelques ménages afin de leur trouver un nouvel appartement. Au final, aucun ménage ne s'est retrouvé à la rue à Laval le 1^{er} juillet au matin : une belle réussite!

Le SARL sera disponible pour accompagner les Lavallois à la recherche d'un logement au moins jusqu'à la fin de l'année 2020. Notre objectif est d'en faire un service disponible à l'année, et qu'il devienne la référence auprès des autres organismes du milieu destinés aux personnes ayant de la difficulté à se loger.

Un nouveau départ pour Fernand



C'est avec le cœur gros que l'équipe de l'Office doit souhaiter une bonne continuité à l'un de ses collègues, Fernand Duplessis, qui nous a quitté le 6 août dernier pour une retraite bien méritée.

Nous remercions Fernand pour les 27 années de loyaux services au sein de notre organisation, il était un employé collaborateur, disponible, jovial et à l'écoute des besoins de nos locataires, ces derniers ont d'ailleurs souligné son départ.

Nous lui offrons nos meilleurs vœux pour la suite et, surtout, de profiter d'une retraite paisible.



Sécurité

Caméras de protection



Certains des immeubles de l'Office sont munis de caméra de protection et d'autres immeubles en auront dans les prochains mois.

Les caméras ont pour but premier de veiller à la protection de nos bâtiments et à la sécurité de nos locataires. Leur usage est réservé exclusivement au personnel autorisé de l'Office.

Les locataires ne peuvent donc pas faire la demande de visionner des images ou encore de demander à un représentant de l'Office d'en visionner pour eux.

Nous en profitons donc pour vous rappeler que si vous êtes victime d'un acte criminel, vous devez d'abord et avant tout faire une déposition auprès de votre Service de police. Si le Service de police juge nécessaire de visionner des images, il nous en fera la demande et il nous fera plaisir de collaborer.



Apparence et encombrement

Toutes décorations relatives à un événement (Noël, Halloween, etc.) doivent être installées au plus tôt un mois avant l'événement et doivent être enlevées au plus tard un mois après l'événement.



Désinfection

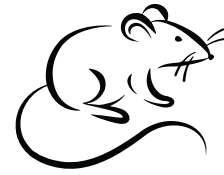


Comme nous priorisons le respect des règles ministérielles ainsi que votre santé, il est possible que certains aspects du nettoyage quotidien de votre immeuble soient modifiés. Ne vous en faites pas ! Il s'agit d'une situation exceptionnelle et temporaire !

Climatiseurs

Avis

La salubrité de votre logement



Vous avez reçu un avis concernant la salubrité de votre logement ? Voici nos réponses à vos questions.



Q Pourquoi ai-je reçu cet avis ?

R L'Office peut recevoir des informations de ses partenaires, de ses entrepreneurs, de ses employés ou encore des plaintes crédibles de votre voisinage à l'effet que la salubrité de votre logement laisse à désirer.

Q Quelle est la suite des événements ?

R Généralement, dans votre avis de salubrité, il y a une date qui indique le moment où un représentant de l'Office se présentera à votre logement afin d'y effectuer une prise de photos. De plus, vous trouverez quelques indications à suivre afin de bien vous préparer à recevoir cette visite.

Q Qu'arrive-t-il une fois que le représentant de l'Office est passé dans mon logement ?

R En partenariat avec le service des milieux de vie, l'équipe des services techniques analysera votre dossier. Il y a plusieurs issues possibles :

- Si vous avez pris votre avis au sérieux et que vous avez effectué une préparation adéquate de votre logement, le dossier peut être fermé sur-le-champ ou, encore, une seconde visite pourra être planifiée six mois après la première visite afin de nous assurer que vous maintenez votre logement dans un état de salubrité acceptable.
- Si vous avez fait peu d'effort ou pas du tout, l'Office planifiera une seconde visite en vous indiquant des points précis sur lesquelles vous devrez miser pour remédier à la situation. Cette seconde visite peut être effectuée dans un délai allant de deux semaines à trois mois, selon la gravité de la situation.
- Suite à la deuxième visite, si l'Office ne constate aucune amélioration ni collaboration de votre part, des mesures seront prises ; ces mesures peuvent impliquer le dépôt d'une demande de la résiliation de votre bail au Tribunal administratif du logement.
- Dans tous les cas, si votre désir de collaborer est bien présent et qu'une amélioration soutenue est constatée tout au long du processus, l'Office se fera toujours un devoir de collaborer et de vous soutenir dans votre démarche !
- Vous serez toujours avisé par écrit des prochaines étapes de la démarche de salubrité.

Q Suis-je obligé de participer à la démarche et de recevoir les visites de salubrité ?

R Oui. Conformément aux articles 1931 et 1933 du Code civil du Québec, le locataire ne peut refuser l'accès de son logement au locateur moyennant un avis de 24 h l'avisant de sa visite.

Vous désirez collaborer, mais vous êtes dépassé par la situation et êtes limité dans vos ressources ? N'hésitez pas à interpellier votre intervenant de milieu. Il pourra vous offrir écoute, conseils et références pour mieux vous guider dans votre démarche.

Mention d'honneur

Merci à vous, chers locataires...



- Qui ont su faire preuve de modernisation dans leur méthode de communication, de façon générale, mais également en lien avec la demande de l'Office de limiter les visites au bureau en temps de pandémie;
- Qui vous êtes adaptés aux paiements de loyer par virement automatisé;
- Qui faites preuve de patience quant aux délais de réponse des appels de service; ceux-ci ayant été largement affecté par le confinement;
- Qui suivez notre page Facebook et qui avez toujours de bons mots sur nos publications;
- Qui avez participé aux activités organisées pendant le confinement pour nous permettre de vous voir, et ce même à distance;
- Qui continuent à suivre les recommandations de la Santé publique afin de vous protéger et de protéger votre communauté.



Office municipal
d'habitation de Laval

Pour nous joindre



Heures d'ouverture
de nos bureaux
Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 15 à 16 h 30



T 450 688-0184
F 450 688-9023



www.omhlaval.ca
info@omhlaval.ca



Rappel de congé

Bureaux fermés :
Action de grâce
Lundi 12 octobre 2020



Office municipal
d'habitation de Laval
3320, rue des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8

Info santé : 811

Info social : 811 option 2

Info ressources : 211

Ville de Laval : 311



Vos réactions

Si vous désirez que nous parlions
d'un sujet qui pourrait vous
intéresser, n'hésitez pas à nous
en faire part :
communication@omhlaval.ca